

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 SEPTEMBRE 2013

Présents : M. LAUNAY, R. LE PAGE, C. LE SAUX, P. LE SAUX, A. LEVÊQUE, D. MORIN, P. POITEVIN, J.-P. POULIQUEN, C. LANGOUËT

Excusé : J. DEBROISE (pouvoir à D. MORIN), J.-P. LEPOIDEVIN

Ouverture de la séance à 18h55.

Le Conseil d'Administration est présidé par P. LE SAUX, Président. Chantal LANGOUËT, Secrétaire Adjointe, en assure le secrétariat.

9 membres (+ 1 pouvoir) du Conseil d'Administration sur 11 étant présents, le Conseil peut délibérer valablement.

- **Approbation du compte-rendu du 3 juin 2013** (A. Lévêque)

Deux modifications :

- la première à la demande de D. Morin concernant le nombre de jeunes au Critérium de Pleine Fougères : **17 jeunes en VTT et 21 pour la Route.**
- la deuxième à la demande de M. Launay concernant le coût du séjour 2014 qui passe **de 405€ à 410€** en raison d'une augmentation de la taxe de séjour.

Le procès-verbal de cette réunion est adopté à l'unanimité des présents. Alain Lévêque se charge d'envoyer le compte-rendu aux présidents de clubs.

- **Point financier** (J.-P. Pouliquen)

Quelques éclaircissements au bilan envoyé :

- **Formation** : formation salariée : 158,21€ ; formation M. Bessonneau : 30,00€ et formation des élus : 0€.

D. Morin rappelle que les formations sont prises en charge 1/3 par les clubs, 1/3 par le Comité et 1/3 par la Ligue.

- **Administration** : Ce sont les photocopies (séjour, AG, emploi d'A. Nordez et divers frais à identifier).

G. Le Page se propose de relire les articles de La Chaîne avant transmission à l'imprimeur.

- **Emploi d'A. Nordez** : Il y a un différentiel de 4000€. Il manque 3 paiements de la ville de Rennes (A. Nordez sera chargée des faire des relances).

A l'avenir, pour les élus, faire le point par commission pour le budget prévisionnel, les recettes et les dépenses.

A ce jour, bénéfice global de 13 480,56€ sur l'exercice.

- **Point des commissions**

Les CR ont été envoyés à chaque membre avant le CA.

- ✓ **Communication** (P. Le Saux et A. Lévêque)

Quelques annonceurs n'ont pas encore réglé leur publicité. Il manque de personnes au Comité pour s'en occuper ; la charge a été très lourde pour J.P. Lepoidevin cette fois-ci.

- ✓ **Tourisme** (R. Le Page)

Projets : Convergences 2014 et 2015 en relation avec la commission VTT.

- ✓ **VTT** (P. Poitevin)

L'inauguration de la base de VTT de Fort Saint Père est fixée au 20 octobre prochain avec ouverture des circuits, autorités, petits fours... 180 km de circuits ont été balisés. Prévoir l'arche au départ.

La Concentration Départementale 2014 se fera en forêt de Rennes sous l'égide du club de Liffré le dimanche 15 juin (route + VTT) ; cette proposition est acceptée à l'unanimité. Le club de Cancale pourra donc faire sa randonnée le 14 juin et nous lui demandons s'il est d'accord pour organiser la Concentration Départementale en 2015 sur son secteur (groupement avec Fort Saint Père).

Pour 2014, le CoDep peut participer à hauteur de 1500€ ; il faut aussi présenter un dossier au Conseil Général pour demander une subvention.

✓ Formation (D. Morin)

Projets 2014 :

* Demande de la Commission Féminines pour le 1^{er} février (maniabilité, cartographie, mécanique).

* Demande du club d'Acigné pour le 8 février (Premiers Secours).

* Formation Sécurité par Jean-Claude Hamon sans doute le 18 janvier.

✓ Jeunes (D. Morin)

Un appel urgent est lancé : aucun club ne s'est encore porté volontaire pour accueillir le critérium des 29 et 30 mars 2014 (un appel sera fait en début de la réunion de calendrier vendredi 27).

Rappel : pour les jeunes de moins de 18 ans, il y a obligation d'une autorisation parentale et d'un certificat médical dès la première sortie.

Projets 2014 : critères, séjour d'un week-end ou VI (pourquoi pas lors de la Concentration Départementale ?).

Attribution de la Subvention de 2000€ de GRDF à cette commission pour 2014.

✓ Séjour 2014 (M. Launay)

Il sera demandé 5€ de plus que prévu, c'est-à-dire 410€, étant donné que la taxe de séjour a subi une augmentation importante.

M. Launay envoie la proposition à A. Lévêque cette semaine afin de la mettre sur le site ; un courrier sera également mis dans l'enveloppe de l'AG.

Pour les circuits, il faut voir avec A. Nordez qui aurait du temps libre en octobre- novembre (penser aux Voies Vertes et aux Vélo-Routes déjà fléchées et disponibles dans les Offices de Tourisme).

✓ Sport Santé Solidarité (P. Le Saux)

Le Président de l'APF 35 a sollicité le CoDep pour trouver des accompagnants très ponctuels lors des sorties des personnes handicapées. Nous l'inviterons à notre AG pour nous présenter son projet.

✓ Féminines (C. Le Saux)

* RDV le 1^{er} février pour une formation, sans doute à Bruz : ateliers de 10 à 15 personnes pour mécanique, cartographie et maniabilité.

* RDV les 20 et 21 septembre, sans doute à Jersey, pour une concentration (coût d'environ 200€ par personne : le CoDep peut-il participer et pour combien ?).

Accord unanime pour 4000€ au maximum, sachant qu'il reste entre 5 et 8000€ de Toutes à Paris.

* Réclamation de Pipriac : A titre exceptionnel et dans un souci d'apaisement, le CA décide de rembourser les 50€ avancés par le club pour une féminine qui s'est désistée pour Toutes à Paris.

✓ Devenir de la commission Sécurité

J. Debroye ne semble pas assez disponible pour s'investir, il faut donc absolument trouver quelqu'un pour faire ce travail, même sans rentrer au CA.

• **Organisation de l'AG** (P. Le Saux, A. Lévêque, D. Morin)

L'inscription au repas et la convocation partent mercredi de cette semaine ainsi que les pouvoirs et les thèmes de la matinée. La mise sous enveloppe aura lieu mercredi à 17h avec A. Lévêque, P. et C. Le Saux et J.-P. Pouliquen.

D. Morin récupère le menu demain (22€) et il transmet également à P. Le Saux le nom exact de la salle.

Thèmes possibles (par ordre de priorité) :

1. Présentation de la base VTT de Fort Saint Père (P. Poitevin contacte le président)
2. Utilisation du site fédéral
3. Sécurité lors des randonnées
4. Démonstration de maniabilité des jeunes VTTistes de Romillé.

Début de l'AG à 9h30.

Mercredi 23 octobre à 17h30, préparation et classement des enveloppes avec R. Le Page, A. Lévêque, P. Poitevin et C. Langouët.

Lors de l'AG, chaque commission fait un bref CR et présente ses projets pour l'année à venir (transmettre les Power Points au moins une semaine avant à P. Le Saux).

Accueil : C. Langouët et R. Le Page le matin + C. Le Saux et P. Poitevin le midi.

Préparation : D. Morin et son club de Romillé.

Micro- baladeurs : 2 personnes de Romillé.

Dépouillement : 3 personnes de Romillé + 1 président et 2 assesseurs pris dans la salle.

Récompenses : les jeunes qui ont participé aux critères départementaux et nationaux + 8 récompenses demandées par Javené, la TA et Pipriac.

- **Questions diverses** (A. Lévêque)

- Emploi de A. Nordez : Lors de l'entretien qui a eu lieu avec P. Le Saux et A. Lévêque en juin, A. Nordez a émis le souhait d'une augmentation de salaire d'environ 80€ par mois en plus de l'augmentation de son indemnité kilométrique qui lui était présentée. Son nouvel horaire a été fixé : fin de ses journées à 17h, y compris le mercredi = 30 heures par semaine. Ses récupérations ont lieu le vendredi.
- Les mails internes au CA doivent rester aux membres du CA Et n'ont pas à être diffusés aux clubs.
- Un nouveau club affilié : Saint Brice en Coglès (une trentaine de licenciés) = 3885 licenciés pour 95 clubs sans compter ce nouveau.

- **Projet de développement** (P. Le Saux)

Vu l'heure tardive, une réunion sera programmée expressément pour ce travail.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10.

Le Président
Patrick Le Saux

La Secrétaire Adjointe
Chantal Langouët